

PARADISE AIR : Appel à candidature pour une résidence d'artiste au Japon

PARADISE AIR est une résidence d'artiste située à Matsudo, à une trentaine de km de Tokyo. Ce projet, qui a vu le jour en 2013, offre aux artistes un lieu de séjour et de création artistique pour une période de trois mois. L'appel à candidatures s'adresse aux artistes résidents au Japon mais aussi à l'étranger. Les candidatures de conservateurs ou de chercheurs dans les domaines artistiques sont aussi les bienvenues. La résidence et son programme sont subventionnés par la ville de Matsudo, l'Agence pour les Affaires Culturelles et la société Hamamoto.

Le programme 2021 se déroulera en deux parties :

- Une e-résidence (résidence virtuelle) axée sur la capacité à communiquer et à s'intégrer au sein de la communauté d'accueil et des artistes ;
- La résidence à Matsudo entre les mois d'août et de novembre 2021.

Les 3 artistes sélectionnés bénéficieront d'une e-résidence et d'une résidence présentielle.

Le frais de déplacement vers le Japon, de logement/studio pendant max 90 jours, de promotion et de communication, de production d'une réalisation (limitée à 200.000 JPY) et de production d'un message-vidéo (pour les finalistes, limitées à 30.000 JPY) sont offerts ainsi qu'un per diem symbolique.

Conditions requises pour postuler :

- Capacité d'entretenir des échanges avec la ville de Matsudo;
- Poursuivre des activités artistiques ou de recherche sur des questions relatives aux arts contemporains;
- Capacité d'établir une relation harmonieuse avec les autres artistes et avec les riverains;
- Bonne santé physique et mentale;
- Aptitude à participer aux programmes proposés;
- Capacité d'adapter le programme aux règlements officiels concernant le voyage et l'immigration;
- Flexibilité concernant le programme et les règles administratives de l'organisateur;
- Bonne connaissance de l'anglais ou du japonais.

La date limite pour envoyer les candidatures est fixée au 25 décembre 2020 minuit (JST/GMT +09h00).

Le calendrier :

2020/déc./25 avant minuit (JST/GMT+09h00)	Date limite pour la remise de candidatures
2021 jan-mars	Période de sélection
2021/fév./3	Information des finalistes
2021/fév./19	Date limite pour le message-vidéo des finalistes explicitant leur projet
2021/mars/16	Annonce des 3 artistes retenus
2021/mars/20	Présentation en ligne de leur projet par les artistes retenus
2021 avril-mai	E-résidence (résidence virtuelle) : réunions en ligne sur demande
2021/mai/29	Présentation en ligne de travaux pendant e-résidence
2021 août-nov.	Résidence à Matsudo maximum 90 jours y compris une période de quarantaine de 14 jours si requise par le gouvernement japonais

<https://www.paradiseair.info/opencall>

https://note.com/p_air/n/nb1d95b67ad60

<https://www.paradiseair.info/about>





アーティストや住民の様々な実験
Experiments by artists and local residents



AIR : #401



PARADISE AIR
cherishes **“ENJOY”**



PARADISE AIR
cherishes **“STRETCH”**

« photo de l'équipe d'organiseurs et de collaborateurs dans la salle de réunion de PARADISE AIR»


